

CONSOMMATION NATIONALE D'ÉNERGIE

Un plan pour une réduction de 10 %

P3



LE DIVORCE PREND DE L'AMPLEUR

La famille algérienne se déchire

P3

AGRESSION SIONISTE CONTRE LA PALESTINE

**Un grand nombre
de disparus sont toujours
sous les décombres**

P11

Front de libération nationale (FLN)

**Le nouveau secrétaire
général annonce
les couleurs**

P3

CAMPAGNE
LABOURS-
SEMAILLES

Le ministère
dépêche des
commissions
d'inspection

Des commissions d'inspection spécialisées, composées de cadres centraux du ministère de l'Agriculture et du Développement rural et d'organismes sous tutelle, ont été dépêchées pour suivre et contrôler l'avancement de la campagne labours-semailles dans 34 wilayas productrices de céréales, a annoncé hier le ministère dans un communiqué.

"Dans le cadre du suivi de l'avancement de la campagne labours-semailles de cette saison, et en exécution des instructions du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, concernant la désignation de commissions pour le suivi et le contrôle de l'avancement de la campagne à travers les wilayas concernées, des commissions spécialisées ont été dépêchées à compter du 14 novembre 2023", lit-on dans le communiqué.

Ces commissions se déplaceront, indique le ministère, au niveau des 34 wilayas productrices de céréales et concernées par la campagne Labours-Semailles, et ce afin de "s'enquérir du déroulement de cette opération, notamment en ce qui concerne la fourniture aux agriculteurs de semences et d'engrais dans le cadre des procédures, des facilitations et des incitations approuvées par l'Etat à leur profit".

Ces commissions sont composées de cadres centraux du ministère de l'Agriculture, de cadres des instituts techniques relevant du secteur et de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI), sous l'encadrement de l'inspection générale du ministère, conclut le communiqué.

R.N

UNE QUARANTAINE DE MARQUES S'IMPLANTERONT EN ALGÉRIE

L'industrie automobile prend forme

L'industrie automobile renaît, petit à petit, de ses cendres après le grand flop de 2014-2016 avec l'installation de semblants usines d'assemblage de véhicules par des hommes d'affaires dont une bonne partie se trouvent aujourd'hui derrière les barreaux, que d'aucuns avaient affublé ironiquement du sobriquet de "unités de gonflage de pneus".

Depuis l'arrivée de Ali Aoun à la tête du ministère de l'Industrie en mars 2023, ce segment de l'économie nationale semble repartir sur de meilleures bases et le marché de l'automobile est appelé à connaître, l'année prochaine, un grand chamboulement. «L'année 2024 sera celle de l'industrie automobile», a lancé, jeudi dernier à Alger, Ali Aoun, lors du coup d'envoi officiel de la commercialisation des voitures de la marque chinoise "Chery". Ne s'arrêtant pas là, Ali Aoun a fait part de l'attachement des pouvoirs publics à lancer une véritable industrie automobile en Algérie qui permettra d'apporter «une plus-value à l'industrie nationale et d'assurer des véhicules de qualité à des prix raisonnables». Les raisons du grand optimisme du ministre de voir l'industrie automobile prendre forme en Algérie dès l'année prochaine. Le nombre important de marques automobiles de renom qui se bousculent au portillon du ministère de l'Industrie. «De grandes marques automobiles avec lesquelles nous négocions actuellement ont affiché leur intérêt pour le marché local», a-t-il dit. Et pour aider à la relance du secteur de l'automobile qui, selon une étude de Global Data, connaîtra une croissance annuelle de 6,3% entre 2021 et 2025, le gouvernement a pris un certain nombre de mesures comme la réduction des taxes sur les voitures neuves et la facilitation de l'achat de voitures électriques.

Mais le signe le plus probant de la renaissance du secteur de l'automobile est le nombre très important de marques internationales qui veulent investir en Algérie. Il y a 3 jours, le directeur central au ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique mais aussi responsable du secrétariat technique chargé de suivre le dossier automobile, Aggoune Mokdad, a annoncé, sur les ondes de la radio nationale que «Trente-huit opérateurs, dont douze spécialisés dans la commercialisation de voitures de tourisme, ont obtenu à ce jour l'agrément définitif de concessionnaire de véhicules». «Sur ces 38 agréments définitifs accordés, 24 marques ont obtenu le certificat de respect du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, ce qui permettra d'importer près de 180.000 unités avant la fin de l'année en cours, en attendant le parachèvement par le reste des marques (14 marques) des procédures d'importation», a expliqué M. Aggoune. Mieux encore, l'usine de Fiat Algérie à Oran entrera en production dès



décembre prochain, a annoncé, dimanche, son PDG, Hakim Boutahra, lors d'une audience que lui a accordée Ali Aoun. Selon lui, les taux d'avancement des travaux du projet de l'usine FIAT à Oran avait dépassé les 95%. Et 90 000 véhicules sortiront des entrailles de cette usine dès qu'elle sera entrée en production. Les responsables de la marque chinoise Chery comptent, eux aussi, installer une usine de production à Bordj Bou Arreridj d'une capacité de 24 000 unités/an avant de passer à 100.000 véhicules durant la troisième année. A coup sûr, elle sera prête en 2024. C'est le cas aussi des autres constructeurs automobiles qui, eux aussi, vont certainement installer des unités de production. «Les 34 concessionnaires qui ont obtenu leur licence sont tenus de commencer la commercialisation de leurs produits avant la fin de l'année en cours. Sinon, dans le cas contraire, ils risquent de se voir retirer leur autorisation. Et dans une deuxième étape, ils doivent s'engager impérativement dans des investissements productifs», a conditionné M.Aoun. C'est dire que les perspectives sont fort prometteuses pour le marché algérien de l'automobile qui sera bien fourni, l'année prochaine, en quantité et en qualité. Ce donnera cours à une grande compétition entre ces marques et, par ricochet, ne manquera pas de provoquer une baisse des prix des véhicules neufs comme ceux d'occasion, au grand bonheur du client algérien. «Les prix sur le marché

informel sont incroyables, c'est de la folie ! Mais on va y mettre fin. On y mettra un terme, on va vaincre ces parasites avec la concurrence. Vous avez vu les prix de Chery, ils vont être en concurrence avec ceux de Fiat, et il y aura d'autres marques, comme Opel prochainement, Geely... Vous savez, je n'ai pas 100 ans, j'ai 6 mois, et avec toutes ces marques, nous allons faire baisser les prix», a soutenu le ministre de l'Industrie. Pour M.Aggoune l'importation de véhicules avait commencé à donner ses fruits, dans le sens où une baisse des prix a été enregistrée sur le marché national. Et l'arrivée annoncée des autres marques les prochains jours renforcera cette tendance baissière des prix, a-t-il prédit.

Pour ce qui est des taux d'intégration des futures unités de production de véhicules, les modalités de son calcul ont été fixées par un décret présidentiel paru au Journal officiel N°67 du 18 octobre 2023. Dans son article 3, le décret stipule que le «taux d'intégration est calculé sur la base de la somme des taux contributifs des ensembles, sous-ensembles et/ou accessoires, fabriqués localement et intégrés dans la construction de véhicules, conformément aux tables de références afférentes aux différents types, gamme(s) de puissance et/ou modèles de véhicules». Plus concrètement, il doit atteindre, selon M.Aoun, les 40 à 50%.

Sofiane Ait Kaci

EXAMENS DE FIN D'ANNÉE SESSION 2024

Début des inscriptions le 21 novembre jusqu'au 21 décembre 2023

Les inscriptions aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat (session 2024) débuteront mardi 21 novembre 2023 et s'étaleront jusqu'au 21 décembre 2023, a indiqué, lundi, le ministère de l'Éducation nationale dans un communiqué.

"Le ministère informe l'ensemble des élèves scolarisés dans les établissements publics et privés, y compris les élèves du lycée national des arts qui verra cette année la première promotion de candidats au Baccalauréat dans la filière Arts, ainsi que les candidats libres, que les inscriptions aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat (session 2024) débuteront mardi 21 novembre 2023 à huit heures (08:00) et s'étaleront jusqu'au jeudi 21 décembre 2023, à minuit (00:00)", lit-on dans le communiqué.

"Dans le cadre de la généralisation de la politique du (zéro papier), il a été décidé, à

compter de cette session, d'abandonner le dépôt papier pour l'inscription à ces deux examens, et de remplir simplement le formulaire d'inscription électronique disponible via le système d'information du ministère et sur les sites web de l'Office national des examens et concours (ONEC).

Le paiement électronique sera également adopté exclusivement pour le paiement des frais d'inscription, dans le cadre de la poursuite de la stratégie nationale de la transformation numérique, notamment en ce qui concerne l'immatérialité des procédures d'inscription aux examens scolaires, afin de faciliter l'opération et épargner aux candidats, notamment les candidats libres les tracés du déplacement aux directions de l'Éducation ou aux établissements scolaires pour s'inscrire.

Les inscriptions s'effectueront comme suit: Concernant les candidats scolarisés, la démarche s'effectue au niveau des établisse-

ments scolaires via la plateforme numérique du système d'information du secteur, où il incombe aux "chefs des établissements scolaires de procéder à l'inscription des élèves concernés par ces deux examens".

Quant aux candidats libres, la procédure d'inscription s'effectue en remplissant le formulaire électronique disponible sur les sites web de l'ONEC, <https://bac.onec.dz> pour le Baccalauréat et <https://bem.onec.dz> pour le BEM, ajoute la même source.

Le ministère a recommandé "la création de comptes personnels pour chaque candidat, qui seront utilisés pour le paiement des droits d'inscription, la révision des données, le retrait des convocations et la consultation des résultats, et ce comme suit:

Concernant les candidats scolarisés, un compte individuel (nom d'utilisateur, mot de passe) est créé pour chaque élève. Les parents peuvent obtenir les informations de ce

compte via l'espace parents <https://awlya.education.gov.dz> ou par le biais de l'administration de l'établissement éducatif.

- Le candidat libre se charge de l'ouverture de son propre compte via les deux sites de l'ONEC selon le cas (nom d'utilisateur, mot de passe).

Le ministère a expliqué que les droits d'inscription "seront réglés à partir de cette session uniquement via le service de paiement électronique, en utilisant la carte monétique "Edahabia" d'Algérie Poste et le compte du candidat comme mentionné ci-dessus (nom d'utilisateur, mot de passe) en accédant aux sites suivants :

Pour les candidats scolarisés: via le lien <https://epay.education.gov.dz>. Pour les candidats libres: via les deux sites de l'ONEC : <https://bem.onec.dz> ou <https://bac.onec.dz>, selon le cas, a conclu le communiqué.

R.N

LE DIVORCE PREND DE L'AMPLEUR

La famille algérienne se déchire

La rupture des liens sacrés du mariage prend de l'ampleur en Algérie et provoque des déchirements familiaux postérieurs, notamment autour de la pension alimentaire, que le dernier Conseil des ministres a inclus hier à son ordre du jour.

Les divorces augmentent en Algérie en parallèle à la baisse du nombre de mariages. On enregistre, durant les dernières années, plus de soixante mille cas de divorces en moyenne par an. Le taux brut de divortialité qui met en rapport le nombre de divorces et la population moyenne de l'année a dépassé 1,60 pour mille ces dernières années. Mais la réalité est mieux illustrée par le taux de divorce qui compare l'effectif des divorces et celui des mariages contractés durant la même année. Entre 2017 et 2018, celui-ci est passé de 19,32% à 19,80%. Autrement dit, un foyer algérien sur cinq explose alors que le nombre des mariages diminue d'année en année.

En l'absence de données récentes, il faut croire que la tendance se poursuit sous l'effet de plusieurs contraintes sociales, notamment le chômage, la baisse du pouvoir d'achat et le changement des mentalités. L'introduction du droit des épouses à demander le divorce, sans l'accord de l'époux, (le «Khol») a amplifié le phénomène. Cette disposition légale qui permet à la femme de rompre l'union moyennant le versement d'une somme à son époux connaît une nette augmentation sans atteindre, toutefois, le nombre des répudiations.

Quel que soit le partenaire qui prend l'initiative de la rupture, le divorce en Algérie se décline en plusieurs cas de figure. Il est prononcé après le consentement mutuel des deux époux, par la volonté du mari sans avoir à démontrer la moindre faute de l'épouse mais



celle-ci ouvre droit à une compensation financière si l'époux a abusé de sa faculté de divorcer.

KHOL

La femme peut, de son côté, se défaire des liens sacrés du mariage si son partenaire refuse de partager le lit conjugal pendant plus de quatre mois ou s'il est condamné pour une infraction qui déshonore la famille. Son absence du foyer pendant plus d'un an sans excuse valable ou sans pension d'entretien est un autre motif qui peut être retenu par le juge. Le désaccord persistant au sein du couple, la violation des clauses stipulées dans le contrat de mariage et tout préjudice légalement reconnu donnent le droit à la femme de quitter légalement son mari. Le divorce ne signifie pas, ce-

pendant, la fin du litige. La pension alimentaire et la garde des enfants continueront à alimenter la discorde, parfois, pendant de longues années. Si le droit de garde est soumis à la discrétion du juge en fonction des intérêts de l'enfant, la pension est plus difficile à approcher puisqu'elle implique que le père dispose de ressources financières suffisantes pour s'acquitter de son obligation. Autrement, il risque la prison.

Le mari est tenu de subvenir à l'entretien de son épouse dès la consommation du mariage ou si celle-ci le requiert sur la foi d'une preuve, selon le site spécialisé Legal Doctrine. Pour les enfants mâles, l'entretien est dû jusqu'à leur majorité, pour les filles jusqu'à la consommation du mariage. Le père demeure soumis à cette

obligation si l'enfant est physiquement ou mentalement handicapé ou s'il est scolarisé. Cette obligation cesse dès que l'enfant devient en mesure de subvenir à ses besoins. En cas d'incapacité du père, l'entretien des enfants incombe à la mère lorsque celle-ci est en mesure d'y pourvoir. L'entretien consiste en la nourriture, l'habillement, les soins médicaux, le logement ou son loyer et toute nécessité au regard de l'usage et de la coutume.

Un Fonds de pension alimentaire a été créé en janvier 2015 pour une meilleure protection de la famille, mais des spécialistes ont mis en cause son efficacité sur le terrain. D'où l'inscription de ce point à l'ordre du jour du Conseil des ministres présidé hier par le président de la République.

Mourad Fergat

PROTECTION DES TERRES RELEVANT DU DOMAINE DE L'ETAT

Le nouveau texte de l'article 2 de la loi adopté

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, hier à Alger, la nouvelle formulation de l'article 2, objet de désaccord, du texte de loi relatif à la protection et la préservation des terres de l'Etat. Le vote a eu lieu lors d'une séance plénière présidée par M. Brahim Boughali, président de l'APN, en présence du ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tabi, de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar et de membres du Gouvernement.

"Ce texte renforce le système juridique en vigueur en la matière, eu égard aux dispositions qu'il propose et qui, globalement, visent à protéger les terres de l'Etat et à lutter contre le phénomène d'appropriation illégale, outre la rationalisation de l'usage des terres récupérées", a déclaré le ministre de la justice.

Concernant les terres dites "Aarch", le ministre a expliqué que leur nature juridique s'inscrit dans le cadre du domaine de l'Etat, soulignant que la nouvelle formulation de l'article "tient compte des objectifs escomptés de cette loi, partant du souci de renforcer le système juridique national via un texte cohérent applicable sur toutes les terres de l'Etat, sans exception aucune". Au terme du vote, le ministre de la Justice a affirmé que cette loi "consolidera les mécanismes de protection des terres relevant du domaine de l'Etat, dans le cadre d'une batterie de lois ayant pour but d'assoir l'autorité de l'Etat et de lutter contre la criminalité, toutes formes confondues, qui porteraient atteinte aux biens de la collectivité nationale".

Ce nouveau texte de loi, poursuivit M. Tabi, est à même de "faire face au phénomène des constructions anarchiques ayant défiguré le paysage urbain, de rationaliser l'usage des terres relevant du domaine de l'Etat, mais aussi les ériger en source d'investissement et mécanisme efficace de développement".

R.N

LOIS DE FINANCES

Adoption de la nouvelle version de la loi organique

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, hier à l'unanimité, la proposition de loi organique modifiant et complétant la loi organique 18-15 relative aux lois de finances, dans sa nouvelle version.

L'adoption est intervenue lors d'une séance plénière présidée par M. Brahim Boughali, président de l'APN, en présence du ministre des Finances, Laaziz Faid, de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, et de membres du Gouvernement.

A cet égard, la nouvelle version de la loi organique proposée prévoit l'exemption de l'APN, avec ses deux chambres, des dispositions de la loi organique 18-15 relative aux lois de finances, après l'introduction, par la Commission des finances et du budget, de trois amendements au texte proposé.

Elle a, également, consacré la notion "affectation spéciale" pour la différencier de la notion "affectation" prévue dans la loi organique 18-15. Les deux chambres du Parlement et la Cour constitutionnelle ne seront pas ainsi concernées par "la performance" induite par la mise en œuvre des politiques publiques.

La nouvelle formule est à même de résoudre la problématique liée à l'application de la loi organique 18-15 pour les institutions législatives, celles-ci ne pouvant pas être soumises aux mêmes procédures d'application et de contrôle applicables aux budgets des différents secteurs ayant des programmes et des objectifs bien définis.

Elle consacre aussi "le principe de séparation des pouvoirs dans le cadre de la complémentarité", selon les explications données par le président de la Commission des finances et du budget de l'APN, Saad Bghidja au terme de l'adoption.

La commission des finances et du budget de l'APN recommande de fixer la date d'entrée en vigueur de la loi à partir de la loi des finances 2024, a déclaré le rapporteur de ladite commission.

Elle a préconisé également la révision du projet de loi des finances 2024 (PLF 2024), notamment le budget des deux chambres du Parlement conformément aux dispositions des amendements de la loi organique 18-15 relative aux lois des finances.

A l'issue de l'adoption du texte, le ministre des Finances a salué l'initiative des membres de l'APN qui ont proposé un texte de loi pour enrichir le système législatif de la République algérienne démocratique et populaire, qualifiant les débats de "fructueux".

R.N

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE (FLN)

Le nouveau secrétaire général annonce les couleurs

Le nouveau secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), M. Abdelkrim Benbarek, a réaffirmé, lundi à Alger, le soutien de sa formation au programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, étant convaincu que "les hautes autorités politiques ont la clairvoyance et la vision nécessaires pour relancer le développement". Dans son allocution à l'occasion de son plébiscite en tant que secrétaire général du parti, lundi, M. Benbarek a salué le programme du président de la République, réaffirmant "le soutien de sa formation et son adhésion à sa vision, étant convaincu que "les hautes autorités politiques ont la clairvoyance et la vision nécessaires pour relancer le développement".

La Déclaration de politique générale du parti a salué "les acquis et les réformes politiques et économiques menées sous la conduite clairvoyante du Président de

la République, M. Abdelmadjid Tebboune et sa gestion des grands dossiers stratégiques, en vue de consolider l'édification de l'Etat-nation".

La Déclaration a, également, mis en avant "la sécurité et la stabilité dont jouit aujourd'hui l'Algérie, du fait de la politique judicieuse du président de la République et de l'esprit de sacrifice pour la patrie, dont font montre l'Armée nationale populaire (ANP) et les différents corps de sécurité".

Le parti du FLN s'est dit disposé à "contribuer, de manière sérieuse et efficace, à l'aboutissement des réformes globales conduites par le Président Tebboune, en vue de barrer la route aux parties qui s'efforcent d'entraver le processus d'édification de l'Algérie nouvelle, partant de sa conviction que l'adhésion du peuple algérien autour de son armée, permettra de déjouer toutes les tentatives désespérées qui visent à déstabiliser le pays".

Le nouveau SG du FLN a appelé à "soutenir les dirigeants politiques du pays, notamment en la conjoncture actuelle qui exige l'unification des rangs et la mobilisation de toutes les énergies".

Au niveau interne du parti, M. Benbarek s'est dit confiant quant à la capacité du FLN de retrouver la place qui est la sienne sur la scène politique, se disant prêt "à développer sa formation et à œuvrer à répandre la culture de réconciliation".

D'autre part, le nouveau SG du parti du FLN s'est félicité de l'attachement de l'Algérie à ses principes et de son soutien à la cause palestinienne, dénonçant "l'inertie de la communauté internationale face à l'agression sioniste contre le peuple palestinien à Gaza".

Il a exhorté les partis politiques du monde entier, qui partageraient la même vision, à agir pour l'instauration d'un système juste préservant les droits spoliés.

R.N

INVESTISSEMENT EN ALGÉRIE

Les compagnies américaines intéressées par plusieurs domaines

Les compagnies américaines sont intéressées par l'investissement dans plusieurs secteurs en Algérie comme les énergies renouvelables, le traitement de l'eau, la santé et l'agriculture, a indiqué, lundi à Oran, l'Ambassadrice des Etats Unis d'Amérique en Algérie, Elizabeth Moore Aubin. «En plus du domaine des hydrocarbures, pétrole et gaz, les entreprises américaines sont intéressées par l'investissement dans plusieurs domaines, comme les énergies renouvelables, le traitement de l'eau, la santé et l'agriculture», a-t-elle indiqué dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie d'ouverture de la 11e édition du salon NAPEC 2023 au Centre des conventions d'Oran. A ce propos, l'ambassadrice a souligné que les compagnies américaines sont "prêtes à transférer la technologie", signalant que l'Algérie recèle de nombreuses opportunités en matière d'investissement. Mme Aubin a, par ailleurs, noté qu'elle travaille à doubler les échanges commerciaux et les investissements industriels américains en Algérie.

R.E

AIR ALGÉRIE

Tarifs promotionnels pour les voyages vers Bruxelles et Londres

La compagnie nationale de transport aérien, Air Algérie, a annoncé, lundi 13 novembre dans un communiqué, des promotions sur les tarifs de ses billets concernant les voyages sur les lignes Alger-Londres et Alger-Bruxelles. Ainsi, Air Algérie propose son billet Bruxelles-Alger-Bruxelles à partir de 215 euros (TTC) alors que le billet Alger-Bruxelles-Alger sera facturé à partir de 34.500 DA (TTC), avec une date limite de voyage fixée au 30 mars 2024. D'autre part, la compagnie commercialisera le billet Londres-Alger-Londres à partir de 239 livres (TTC), et pratiquera un tarif promotionnel à partir de 37.760 DA (TTC) pour un voyage Alger-Londres-Alger, pour une date limite de voyage fixée au 30 mars 2024.

R.E

L'OFFICE NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DES LÉGUMES

Déstockage de 30.000 tonnes de pomme de terre

L'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV) a entamé, mardi, le déstockage de 30.000 tonnes de pomme de terre destinées à la consommation, a indiqué un communiqué de l'office. «En application des directives du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV) a commencé, à partir du 14 novembre 2023, le déstockage de 30.000 tonnes de pomme de terre destinées à la consommation», a-t-on précisé dans le communiqué.

R.E

CONSOMMATION NATIONALE D'ÉNERGIE

Un plan pour une réduction de 10 %

Ce programme comprend plusieurs activités et projets touchant le Bâtiment, secteur le plus énergivore avec près de 50% d'énergie primaire consommée, suivi des secteurs des transports (près de 30%) et de l'industrie avec près de 20% de consommation.

L'Algérie a tracé un programme national de rationalisation et de maîtrise de la consommation de l'énergie, avec la réduction de la consommation de 10% dans trois secteurs grands consommateurs d'énergie, a indiqué, lundi à Oran, Merouane Chabane, Directeur général de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE). «L'Etat s'est engagé et a alloué les fonds nécessaires pour mettre en œuvre le plan national de rationalisation et de maîtrise de la consommation de l'énergie, dans le cadre de sa stratégie de rationalisation de la consommation d'énergie et de la transition énergétique, avec la réduction de 10% de la consommation», a-t-il souligné lors d'une conférence-débat dans le cadre de la 11ème édition du Salon professionnel international des secteurs de l'énergie et des hydrocarbures à l'échelle méditerranéenne et africaine "NAPEC 2023", ouverte dans la matinée.

Il s'agit d'un programme préparé à cet effet, qui comprend plusieurs activités et projets touchant le Bâtiment, secteur le plus énergivore avec près de 50% d'énergie primaire consommée, suivi des secteurs des transports (près de 30%) et de l'industrie avec près de 20% de consommation, selon la source.

M. Chabane a souligné que les réserves en hydrocarbures ne sont pas illimitées, d'où l'importance de la réflexion sur le passage des hydrocarbures aux énergies renouvelables et de bien la concrétiser. «A l'Agence, nous travaillons sur la maîtrise de l'énergie et, d'une manière générale, sur les aspects technologiques en matière d'efficacité énergétique, d'optimisation et de gestion des énergies et des performances des processus et des équipements, ainsi que sur l'aspect comportemental, qui est principalement l'utilisation de l'énergie et la lutte contre le gaspillage», a-t-il souligné.

Les autres intervenants de ce panel dédié à la



transition énergétique progressive dans les régions d'Afrique du Nord et de la Méditerranée, du point de vue des fournisseurs de technologie, dont Nacim Kaïd Slimane, de la Compagnie "Siemens", et Abdellatif Hasni, vice-président Stratégies à la compagnie "OilServ", qui ont abordé les avancées, les défis et les opportunités inhérents à cette transition, mettant l'accent sur les idées et les contributions des fournisseurs de technologie opérant dans les régions d'Afrique du Nord et de la Méditerranée.

Lors d'une deuxième conférence dédiée également à la transition énergétique, les intervenants ont souligné que la «transition énergétique progressive vise à explorer le changement dynamique en faveur de sources d'énergie durables et renouvelables dans les régions d'Afrique du Nord et de la Méditerranée, alors que le monde est confronté aux défis du changement climatique». A ce titre, Diana Aït Ou-

meziane, Directrice de la division réglementation à l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), a indiqué que l'Algérie s'inscrit pleinement dans l'optique de réduction de Gaz à effet de serre et des décarbonations. «Il faudrait, de ce fait, renforcer la réglementation existante, car l'Algérie a déjà entamé ce processus par plusieurs textes, mais il faudrait aussi adosser ce terrain réglementaire à d'autres textes, dans le même cadre, car nous devons aller vers les énergies renouvelables et propres, et nous devons être préparés», a-t-elle souligné.

Les débats de ce panel, auxquels ont participé plusieurs experts, ont mis en avant plusieurs aspects de la transition énergétique progressive, notamment la méthanation, l'intégration des énergies renouvelables, les avancées technologiques, les politiques et la réglementation, l'investissement et le financement, ainsi que les défis et les opportunités.

Synthèse :Y.A.K

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Accord de partenariat entre Algérie Télécom Satellite et Djezzy

L'opérateur public de télécommunications Algérie télécom satellite (ATS) et l'opérateur de téléphonie mobile Djezzy ont signé un accord de partenariat portant sur le développement de solutions technologiques et l'échange de services innovants, a indiqué, hier, un communiqué d'ATS.

La cérémonie de signature s'est déroulée lundi en marge du Salon NAPEC North Africa, en présence du Président directeur général d'ATS, Sellahi Yassine, et du directeur général de Djezzy, Mahieddine Al-

louché, et de cadres des deux entreprises. Ce partenariat a pour objectif de «développer une coopération solide et bénéfique, dans la perspective d'une convergence d'intérêts mutuels et de mettre à profit les compétences et l'expertise de chacun dans l'amélioration perfectible des solutions et services technologiques proposés et conçus pour le marché algérien», a-t-on expliqué dans le communiqué. A cette occasion, M. Sellahi s'est félicité que «de nombreuses entreprises sur le territoire national utilisent les solutions et ser-

vices d'ATS», exprimant son engagement à «poursuivre» son développement en collaborant avec un partenaire comme Djezzy. De son côté, M. Allouche a indiqué que ce partenariat «marque une étape importante dans notre engagement à fournir des services de télécommunications de haute qualité aux entreprises, en offrant des solutions technologiques innovantes pour répondre aux besoins spécifiques de clients professionnels».

R.E

AUTORITÉ DE RÉGULATION DES HYDROCARBURES

Lancement d'une plateforme de prise en charge des autorisations d'investissements

L'Autorité de régulation des hydrocarbures a lancé une plateforme de prise en charge de l'étude des autorisations d'investissements dans les hydrocarbures, a-t-on appris, a indiqué, hier à Oran, auprès son directeur, Rachid Nadil. En marge de la 11ème édition du Salon professionnel international des secteurs de l'énergie et des hydrocarbures à l'échelle méditerranéenne et africaine "NAPEC

2023", qui se poursuit pour la deuxième journée consécutive au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran, M. Nadil a déclaré que «l'objectif de cette plateforme est de faciliter la prise en charge de ces autorisations», soulignant que «l'Autorité de régulation des hydrocarbures accompagne les investisseurs dans leurs opérations». Le même responsable a indiqué

que «l'Autorité de régulation des hydrocarbures déploiera ses efforts à travers cette plateforme pour réduire les délais d'étude des dossiers d'autorisations à quelques jours (2 ou 3 jours)», signalant que «cette autorité œuvre à l'accompagnement des investisseurs nationaux et étrangers». Cette plateforme numérique devra créer un contact direct avec les opérateurs économiques, a-t-il fait savoir, ajoutant que l'autorité de

régulation a adopté plusieurs autres facilitations, convergeant vers le même objectif, qui est d'augmenter l'investissement dans le domaine des hydrocarbures. S'agissant du rôle de l'Autorité de régulation des hydrocarbures, la même source a cité, notamment, la protection de l'environnement, en plus de veiller à l'application des lois et des normes de protection de l'environnement.

R.E



SOUK AHRAS

10.900 m³ d'eau potable économisés après la suppression de 78 branchements illicites



La suppression de 78 branchements illicites au réseau d'approvisionnement en eau potable par l'unité de Souk Ahras de l'Algérienne des eaux (ADE) a permis d'économiser 10.900 m³ d'eau, a indiqué lundi la responsable de la cellule de communication de l'ADE, Nabila Lemouchi.

L'entreprise essuie de grandes pertes matérielles du fait de ces branchements illicites dont la déperdition de grande quantités d'eau non-facturées

en plus de la mise en danger de la santé publique en raison des risques de cross-connexion avec le réseau d'assainissement, a précisé à l'APS la même cadre.

Le volume d'eau (10.900 m³) économisé après la suppression de ces connexions sauvages dépasse celui récupéré au cours de l'année 2022, contribuant ainsi d'une manière sensible à l'amélioration de l'alimentation en eau potable des habitants, selon la même source.

Mme Lemouchi a précisé qu'après la découverte de ces branchements sauvages, des procès-verbaux de réconciliation et de règlement à l'amiable ont été signés avec les auteurs de ces agressions en présence des responsables des litiges de l'ADE.

La même cadre a ajouté, dans le même contexte, que des techniciens de l'ADE Souk Ahras ont effectué des sorties de contrôle des branchements sauvages effectués par nombre d'habitants.

SKIKDA

La wilaya bénéficie de trois projets de réalisation de structures hospitalières

La wilaya de Skikda a bénéficié de nouveaux projets portant sur la réalisation de trois hôpitaux dans les communes de Collo, d'Ain Khechra et d'Oum Toub, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya.

La même source a ajouté que la réalisation de ces trois nouvelles structures hospitalières, pour la construction desquelles le choix de terrain a été effectué, s'inscrit en droite ligne des efforts visant à renforcer le service public de santé et améliorer la prise en charge des patients.

Une assiette foncière d'environ 3 hectares, choisie dans la commune de Collo, au lieu-dit Telza, en vue d'y réaliser un hôpital de 120 lits, a nécessité, selon les services de la wilaya, une enveloppe financière de 160 millions de dinars pour "étude et suivi" du projet.

Dans la commune d'Ain Kechra, un terrain de 4 hectares dans la zone de Boulekroud avait préalablement été désigné et délimité pour la construction d'un hôpital de 60 lits, pour lequel une enveloppe financière de 60 millions de dinars avait été allouée, a indiqué la même source, ajoutant, cependant, que le wali de Skikda, Houria Meddahi, a insisté sur l'extension de cette superficie, vu que l'assiette appartient au domaine public forestier.

Mme Meddahi a souligné, à ce propos, la nécessité de prendre les mesures réglementaires utiles pour porter la superficie du terrain d'assiette à 6 hectares (au lieu des 4 ha proposés) afin d'y construire un hôpital en 120 lits au lieu de 60.

Quant au troisième projet, un hôpital de 60 lits prévu dans la commune d'Oum Toub, il sera construit sur un terrain de 3 hectares moyennant un investissement public estimé à 60 millions de dinars (étude et suivi).

A ce propos, la responsable de l'exécutif local a instruit le directeur des domaines, s'agissant d'un terrain de statut privé, à l'effet d'engager et de finaliser les procédures réglementaires nécessaires afin d'entamer les travaux "dans les meilleurs délais".

Pour rappel, un terrain de 5 hectares avait déjà été choisi, en octobre dernier à la cité Bouabaz de Skikda, en vue de l'implantation d'un hôpital de 240 lits dont l'étude technique et le suivi ont nécessité une enveloppe de 300 millions de dinars.

AIN DEFLA

Des semences et engrais gratuits pour 7.900 céréaliculteurs touchés par la sécheresse

Pas moins de 7.900 céréaliculteurs de la wilaya d'Ain Defla touchés par la sécheresse durant la saison agricole précédente (2022/2023), seront dotés en semences et engrais à titre gracieux, a-t-on appris, lundi, de la direction des services agricoles (DSA).

La liste des 7.900 céréaliculteurs concernés a été établie par les services de la wilaya, en application des mesures prises lors du Conseil des ministres du 1er octobre dernier en faveur des agriculteurs touchés par la sécheresse, a indiqué à l'APS le chef du service de l'organisation de la production et de l'appui technique (OPAT) à la DSA, M'hamed Makrachi.

Le même responsable a ajouté que l'opération d'indemnisation des producteurs céréaliers a débuté et une quantité de semence estimée à 6.000 quintaux a été déjà livrée aux bénéficiaires, assurant que la question de la disponibilité de la semence et des engrais "ne se pose pas".

Concernant la saison agricole 2023/2024, il a fait savoir que la DSA a tracé un objectif d'emblavement d'une superficie de 75.000 hectares en céréales.

Sur ces 75.000 ha à emblaver, une superficie de 56.000 ha sera destinée à la culture du blé dur, 2.000 ha au blé tendre, tandis que 13.500 hectares seront réservés à l'orge et une superficie de 3.500 ha pour l'avoine, a-t-on précisé.

OUARGLA

Journée de sensibilisation sur les dégâts du scarabée rhinocéros sur les palmiers

Les mesures préventives contre l'insecte "scarabée rhinocéros", ravageur des palmiers ont été au centre d'une journée de sensibilisation, tenue lundi à Ouargla, en direction des agriculteurs, phoeniculteurs notamment, à l'initiative de la Direction des services agricoles (DSA).



Les agronomes et techniciens, représentant l'Institut national de la protection des végétaux (INPV) et des stations régionales des wilayas de Ghardaïa et Biskra, ont abordé à cette occasion l'apparition de cet insecte ravageur en Algérie, précisément en 2021 à El-Oued, et les voies et moyens de lutte et de prévention de la richesse phoenicole. Dans son intervention, M. Ilyes Yakoubi, de la station régionale de l'INPV de Ghardaïa, a donné un aperçu sur le cycle biolo-

gique de l'insecte, et les phases de son développement dont la 3ème, encore larve, est la plus destructrice du palmier.

Pour sa part, Nasreddine Maatallah, de la station de l'INPV de Biskra, a énuméré les dégâts engendrés par le scarabée rhinocéros sur le palmier.

De son côté, la technicienne à la direction d'appui technique à l'INPV d'El-Harrach (Alger), Mme Fethia Yakoubi, a présenté les mesures à prendre pour lutter contre ce parasite comme le nettoyage et le

débroussaillage des palmeries, les mauvaises herbes constituant de nids propices des larves de ce coléoptère, ainsi que

l'interdiction de transfert des petits palmiers des régions phoenicoles affectées à d'autres régions saines.

Le chef de service d'appui technique à la station de l'INPV de Ghardaïa, Abdallah Hakimi, a, pour sa part appelé les agriculteurs à utiliser des produits phytosanitaires et des pesticides autorisés et à déclarer toute apparition des symp-

tômes d'affection par l'insecte et d'aviser les services de la direction des services agricoles pour prendre les mesures nécessaires.

Cette journée de sensibilisation organisée dans une exploitation agricole, au niveau d'un périmètre agricole dans la région d'Ain-Moussa, Daira de Sidi-Khouiled, s'insère au titre de la caravane nationale de sensibilisation pour la lutte contre les maladies et fléaux menaçant la richesse phoenicole de la région, ont indiqué les organisateurs.

CONSTANTINE

87 équipes médicales mobilisées pour la vaccination contre la grippe saisonnière

Au total, 87 équipes médicales pluridisciplinaires sont mobilisées par la direction de la Santé de la wilaya de Constantine pour la vaccination contre la grippe saisonnière, a-t-on appris lundi auprès des services locaux du secteur. Ces équipes, composées d'agents médicaux et paramédicaux, sont mobilisées à travers 75 centres de vaccination relevant des 6 établissements publics de santé de proximité (EPSP), a précisé à l'APS le directeur de la Santé, Youcef Benaziz, précisant que 3 équipes parmi ce nombre assurent cette mission au niveau des EPSP des daïras de Hamma Bouziane et de Zighoud Youcef pour prendre en

charge en la matière les personnes âgées et aux besoins spécifiques, en particulier ceux des zones reculées. Pas moins de 39.000 doses de vaccin contre la grippe saisonnière ont été réceptionnées dans le cadre de cette campagne pour répondre à la demande exprimée par les structures de santé de la wilaya, a-t-il rappelé, soulignant qu'une commission regroupant des représentants de différents services de la direction du secteur a été installée afin d'assurer l'encadrement et le bon déroulement de cette opération qui se poursuivra jusqu'à fin avril prochain.

M. Benaziz a fait savoir que cette campagne cible en priorité les per-

sonnes âgées de plus de 65 ans, les patients atteints de maladies chroniques dont l'hypertension artérielle et le diabète, les femmes enceintes et le personnel du secteur de la santé, ajoutant que l'opération vise également à prévenir des cas de grippe graves et des hospitalisations durant cette période sensible.

Des dépliant et des affiches renseignant sur les précautions à prendre pour éviter la propagation de la grippe saisonnière ont été mis à la disposition des citoyens à travers les établissements de santé en plus des campagnes de sensibilisation qui sont programmées sur les places publiques.

MONDIAL 2026
(GR: G-1^{ER}-2^È JOURNÉES)
GUINÉE

Naby Keita forfait contre l'Ouganda et Botswana



L'international guinéen de Werder Brême (Bundesliga), Naby Keita est forfait pour les deux premières journées des qualifications de la Coupe du monde 2026, a indiqué la Fédération guinéenne de football. Le capitaine du Syli National de Guinée, blessé, ne sera pas de la partie contre l'Ouganda et le Botswana les 17 et 21 novembre pour le compte des deux premières journées des éliminatoires (Gr:G) du mondial 2026. Selon la Fédération guinéenne de football, le milieu de terrain guinéen a rechuté et est remplacé par Amadou Keita évoluant à KAS Eupen en Belgique qui va donc honorer sa première convocation avec la sélection nationale. A cette allure et avec tous ses pépins physiques récurrents, Naby Keita pourrait rater la prochaine Coupe d'Afrique des Nations CAN2023 en Côte d'Ivoire, estime la presse locale. Pour rappel, l'ancien joueur de Liverpool n'a pas été épargné par les blessures et a raté les derniers matchs de la sélection guinéenne. Outre la Guinée, l'Ouganda et le Botswana, le groupe G comprend également l'Algérie, la Somalie et le Mozambique. Le premier à l'issue des dix journées se qualifiera pour la Coupe du monde 2026 prévue aux Etats-Unis, le Mexique et le Canada.

R.S

BRÉSIL

Le gardien Ederson forfait contre la Colombie et l'Argentine

Le gardien Ederson, blessé à un pied lors d'un match avec son club Manchester City a été contraint de déclarer forfait pour les rencontres du Brésil en Colombie et contre l'Argentine, a annoncé lundi la Confédération brésilienne de football (CBF). Convoqué la semaine dernière pour les prochains matches des éliminatoires sud-américains pour la Coupe du monde 2026, Ederson s'est blessé lors du choc de Premier League disputé contre Chelsea, dimanche à Stamford Bridge (4-4). Pour pallier son absence, le sélectionneur Fernando Diniz a fait appel à Bento, le portier de l'Atlético Paranaense. Le Brésil affrontera la Colombie jeudi à Barranquilla avant de recevoir les champions du monde argentins le 21 novembre au stade Maracana de Rio de Janeiro.

R.S

MANCHESTER CITY

"Haaland restera avec nous pour plusieurs années"

L'attaquant international norvégien de Manchester City, Erling Haaland, restera pour "plusieurs années" avec son club actuel, a affirmé le PDG des "Skyblues" à la presse anglaise.

"Je pense qu'il sera ici pendant de nombreuses années. Haaland est heureux à Manchester. Pour son futur, on verra ça plus tard", a déclaré Ferran Soriano, le PDG de Manchester City, dans une interview sur la radio "RAC-1".

Convoité par le Real Madrid, le contrat de Haaland (23 ans) avec le club manucien court jusqu'en 2027. Le club espagnol l'espère en cas de non venue de Kylian Mbappé. Mais Manchester City tient à garder son attaquant vedette. Toutefois, les "Cityzens" seront confrontés en juin 2024 à une clause libératoire de 200 millions d'euros. Si le Real Madrid paye, City ne pourra rien y faire.

R.S



FOOT/ LIGUE 1 FRANÇAISE

Guitoun (FC Metz) dans l'équipe type de la 12^e journée

Le défenseur international algérien du FC Metz Kévin Guitoun, auteur d'un but dimanche à domicile face au FC Nantes (3-1), a été retenu dans l'équipe type de la 12e journée de la Ligue 1 française de football, dévoilée lundi par le quotidien sportif L'Equipe.

Kévin Guitoun (27 ans), qui a enchaîné pour l'occasion son troisième match en tant que titulaire, a ouvert le score dès la 3e minute de jeu, après avoir été positionné en tant que "piston droit" par l'entraîneur roumain Laszlo Boloni. Il s'agit du premier but de la saison pour le joueur algérien qui compte également deux passes décisives. A l'issue de ce succès, la formation messine se hisse à la 10e place au classement en compagnie de l'Olympique Marseille avec 13 points chacun. Guitoun s'est engagé avec Metz en août dernier

pour un contrat de trois saisons en provenance du SC Bastia (Ligue 2/ France), contre une indemnité de transfert de 2,5 millions d'euros. Avec le club corse, Guitoun avait réalisé une belle saison 2022-2023 (38 matches, 5 buts, 7 passes décisives). Il avait été convoqué pour la première fois en sélection nationale en mai dernier à l'occasion de la double confrontation face à l'Ouganda (2-1) dans le cadre de

la 5e journée des éliminatoires de la CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire, et en amical face à la Tunisie à Annaba (1-1). Il figure parmi les 23 joueurs retenus pour les deux premiers matchs des qualifications de la Coupe du monde 2026 : demain face à la Somalie au stade Nelson-Mandela de Baraki (17h00) et dimanche contre le Mozambique à l'Estadio do Zimpeto à Maputo (14h00).

L'équipe type de la 12e journée :

Gardiens : Donnarumma (Paris SG)

Défenseurs : Kumbédi (O. Lyon), Ismaily (Lille), O'Brien (O. Lyon), Gradić (RC Lens)

Milieu : Allevinah (Clermont Foot 63), Spierings (Toulouse), El-Aynaoui (RC Lens), Guitoun (FC Metz)

Attaquants : Mbappé (Paris SG), Dallinga (Toulouse).

R.S

ITALIE

Réunion de crise à Naples après une série de défaites

Naples est en crise: après la défaite à domicile face au malclassé Empoli (1-0) dimanche, les dirigeants du champion en titre pourraient rapidement sceller le sort de leur entraîneur, Rudi Garcia. Battu par Empoli, 19e et avant-dernier de Serie A avant cette 12e journée, le Napoli a déjà concédé trois défaites cette saison, quatre en incluant son revers en Ligue des champions (3-2) face au Real Madrid, toutes dans son stade Diego-Armando-Maradona.

Le champion en titre est distancé dans la course à sa propre succession, puisqu'il est 4e et compte huit points de retard sur la Juventus, leader en attendant le match de l'Inter face à Frosinone qui, en cas de succès, repousserait Naples à dix points ! Sous une pluie battante, Viktor Kovalenko a inscrit le seul but de la rencontre dans le temps additionnel (90e+1) à la plus grande stupefaction des tifosi napolitains, furieux. Quatre jours après le nul (1-1), déjà à domicile, en Ligue des champions

contre l'Union Berlin qui restait sur 12 défaites de suite, Garcia, qui a succédé en juin à Luciano Spalletti, a tenté un électrochoc qui n'a pas fonctionné. Alors qu'ils se dirigeaient vers un nul aux allures de défaite, les Napolitains ont été foudroyés par un coup de tonnerre signé Kovalenko, synonyme de catastrophe pour le triple champion d'Italie qui a déjà perdu quasiment autant de matches cette saison (3) que durant toute la saison dernière (4).

R.S

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE

L'entraîneur Marcelino de retour à Villarreal

L'ex-entraîneur de l'Olympique de Marseille, l'espagnol Marcelino s'est engagé lundi avec son ancien club de Villarreal, en remplacement de José Rojo Pacheta, a annoncé le club espagnol de première division. Déjà passé sur le banc de Villarreal de 2013 à 2016, Marcelino a signé un contrat jusqu'en 2026 pour remettre à flot le sous-marin jaune, décevant 14e du championnat espagnol avec 3 victoires, 3 nuls et 7 défaites en 13 journées de Liga.

"Bienvenue chez toi à nouveau Marce", a écrit le club espagnol dans un communiqué, ajoutant que sa présentation aurait lieu mardi.

Lors de son premier passage, l'ancien joueur de Gijon avait permis à Villarreal de monter en première division dès sa première saison avant de se qualifier trois fois d'affilée pour des compétitions européennes, où la formation de la province de Castellón figure quasiment chaque saison depuis. Pour rappel, Marcelino avait quitté l'OM en septembre après cinq journées. Il a été remplacé par l'Italien Gennaro Gattuso.

R.S

HANDISPORT

La relance passe par la création de compétitions des jeunes catégories

Les techniciens algériens en handisport participant aux travaux du Collège technique national (CTN) de la fédération algérienne (FAH), abrité par le Centre de regroupement des équipes nationales à Souidania (Alger), ont convenu que la "relance des différentes disciplines gérées par l'instance fédérale, doit s'orienter vers la création des compétitions des jeunes catégories, condition imparable, pour assurer la relève".

Au cours des différents ateliers tenus lors du collège technique national (CTN), les techniciens présents aux travaux ont alerté sur le problème de la relève qui fait défaut au sport handisport algérien dans presque toutes les disciplines sportives, et risque de porter préjudice aux équipes nationales et dans presque toutes les spécialités. Ce constat amène à trouver une solution dans l'engagement au niveau surtout des clubs qui sont et seront toujours les pourvoyeurs d'athlètes d'équipes nationales. Delà, le lancement des équipes nationales (B) doit voir le jour, car elles seront les antichambres des équipes A qui font le bonheur du handisport algérien, à l'image du para-athlétisme, para-powerlifting, para-judo, goal-ball. Aux yeux des techniciens des différentes spécialités : "il est temps d'aller vers le lancement des championnats d'Algérie de jeunes catégories (U15, U16, U17, etc...). Il faut commencer à travailler dessus, et lancer des projets moins-couteux, mais porteurs de résultats dans un proche avenir. Ces compétitions et tournois nationaux des jeunes catégories doivent forcément avoir leur impact sur les équipes nationales dont l'optique de préparer l'avenir de ses sélections en intégrant de jeunes éléments et injecter du sang neuf dans l'effectif". Pour le rapporteur de la rencontre et chargé de la formation au niveau de la fédération, Rachid Khelafi, "ce collège nous a permis de toucher aux sujets cruciaux du handisport national



(équipes nationales, calendrier des compétitions nationales, système de compétition, médical, formation, édition des règlements techniques et généraux des disciplines sportives, développement, prospection et prise en charge des jeunes talents et des athlètes d'élite, etc)". Et d'ajouter : "On a ressenti une réelle volonté et un désir de tous de donner une nouvelle impulsion aux disciplines gérées par la Fédération algérienne (FAH), surtout celles porteuses de consécration. ". Au cours de ce rassemblement présidé par le président de la fédération, Sid Ahmed Elasri, aux côtés du Directeur technique na-

tional (DTN), Salim Boutebcha et les cadres de l'instance, "un état des lieux de la situation du handisport national", a été fait, à travers des exposés clairs et limpides. Les autres recommandations des techniciens, la nécessité d'augmenter le nombre des licenciés celle des classificateurs, la modification du système de compétitions et surtout le besoin accru de l'accroissement des opérations de formation dans toutes les disciplines et de journées de recyclage (entraîneurs-officiels-classificateurs). Par exemple, le nombre actuel de licencié pluridisciplinaires de la saison 2022-2023 a atteint un

total de 2692 licenciés dont 2205 hommes, avec en tête le para-athlétisme (1199 dont 928 hommes), suivi de très loin de la natation (349 licenciés dont 281 hommes), du handi-basket (317 licenciés dont 245 hommes), du goalball (275 licenciés dont 243 hommes), du football inadaptés (194 licenciés hommes), et du para-volley (113 licenciés tous des hommes). Le para-judo et le para-powerlifting, qui sont des disciplines paralympiques porteuses de médailles, reste à la traîne avec 64 licenciés dont 55 hommes, pour la 1re et 58 licenciés dont 32 hommes pour la seconde.

R.S

FOOT/LIGUE 2 (GR. CENTRE-OUEST) SC MECHERIA Vers l'installation d'un directoire

Le SC Mecheria devrait connaître, dans les prochains jours, l'installation d'un directoire pour gérer provisoirement ses affaires, après la démission, il y a quelques jours, de tout le bureau exécutif, à apprès l'APS auprès de la direction de la formation de Ligue 2 de football hier. La nécessité de mettre en place un directoire se fait de plus en plus sentir, d'autant plus que l'équipe est toujours sans entraîneur et vient de traverser une conjonction difficile marquée par le boycott des entraînements par les joueurs pour réclamer la régularisation de leur situation financière, précise-t-on de même source. Les proches du club ont, d'ailleurs, soumis cette revendication aux autorités locales "qui ont promis de prendre en charge cette déléance dans les meilleurs délais, tout en s'engageant à aider l'équipe à surmonter ses difficultés financières", ajoute-t-on. Pour sa deuxième saison en Ligue 2, la formation du Sud-ouest du pays a perdu les services de son entraîneur Abdellatif Bouazza, qui a jeté l'éponge après seulement deux journées de championnat. Son collègue, Mohamed Benchouia, devait le succéder, mais la démission du président du club a chamboulé ses plans et l'a incité à faire machine arrière, rappelle-t-on. Les Rouge et Blanc ont réalisé, le week-end dernier, leur première victoire de la saison sous la houlette de leur entraîneur intérimaire, Bekhtaoui, face au MCB Oued Sly (1-0), pour le compte de la 4e journée. Grâce à ce succès, intervenu à domicile, le SCM s'est hissé à la 7e place au classement avec 5 points moissonnés d'une victoire, contre deux nuls et une défaite concédée à domicile lors de la 2e journée face à l'ASM Oran.

R.S

FOOT/ CAF AWARDS 2023 Les nominées pour les catégories féminines dévoilés

La Confédération africaine de football (CAF) a dévoilé hier, la liste des nominées pour les différentes catégories féminines des CAF Awards 2023. La sélection préliminaire a été réalisée par un distingué panel composé d'experts techniques de la CAF, de légendes et de représentants des médias, en tenant compte des performances à tous les niveaux de décembre 2022 à novembre 2023, précise l'instance dans un communiqué sur son site officiel. Tout comme dans la catégorie masculine, la meilleure gardienne de but sera récompensée pour la première fois afin de célébrer les efforts héroïques des gardiennes de but. Dix joueuses ont été nominées pour le tout premier prix de la Gardienne de but de l'Année aux CAF Awards. Dans les autres catégories, 30 joueuses se disputent le prestigieux titre de Joueur de l'Année, que la Nigériane Asisat Oshoala a remporté pour la cinquième fois, un record, lors de la dernière cérémonie des CAF Awards en juillet 2022. Dix nominées ont été retenues pour les catégories Joueur Interclubs de l'année, Entraîneur de l'année, Equipe nationale de l'année et Jeune joueuse de l'année, limitée aux joueuses de moins de 21 ans. Les huit clubs qualifiés à la Ligue des Champions Féminine de la CAF Côte d'Ivoire 2023 ont été récompensés par une place dans la catégorie "Club de l'année". Le gagnant de chaque catégorie sera décidé après les votes d'un panel de vote composé de la Commission Technique de la CAF, des professionnels des médias des associations membres, des entraîneurs en chef et des capitaines des associations membres et des clubs impliqués dans les phases de groupe des compétitions interclubs. La cérémonie des CAF Awards sera rehaussée par la présence de l'élite du football africain le 11 décembre 2023 à Marrakech.

R.S

BASKETBALL/SUPER-DIVISION (MESSIEURS) CR BENI SAF

Objectif, s'affirmer parmi les meilleurs de l'élite

Seul représentant de l'Ouest du pays dans la Super-Division de basketball (messieurs), le CR Beni Saf espère s'affirmer davantage parmi l'élite tout en ouvrant à développer cette discipline populaire dans la ville en quête de redorer son blason terni. "Beni Saf, un récit mémorable, un héritage remarquable dans le monde du basket-ball algérien. Le basket-ball a toujours été roi dans cette ville, où se sont produits, sur le grounds du stade de cette cité méditerranéenne, de grandes équipes américaines, de l'ex-URSS ou de Chine", souligne-t-on du côté de la direction du club. En fait, le basket-ball a donné à la ville une renommée internationale, jusqu'à aujourd'hui. Introduite en 1956-57, cette discipline sportive n'a pas cessé, depuis, de rapporter plusieurs distinctions à Beni Saf. La JPBS, club de basket-ball de Beni Saf, a marqué l'histoire de cette discipline dans les années 50-60. Avec des joueurs emblématiques comme Soudani Abdalkader, le club a remporté la coupe d'Afrique du Nord en 1960/61 et a été champion d'Oranie et d'Algérie en 1958/59 et 1959/60. La JPBS a continué son parcours jusqu'à sa disparition en 1999, devenant le CRBS. Actuellement évoluant en Super-Division, le club

"met l'accent sur son développement et vise à s'affirmer parmi les meilleures équipes du championnat", insiste-t-on. Et si cette équipe avait difficilement assuré son maintien parmi l'élite, la saison passée, elle ne souhaite pas encore jouer avec le feu durant cet exercice, même si ses débuts n'étaient guère réussis en enchaînant deux défaites de suite. Il a fallu, d'ailleurs, attendre la précédente journée, jouée le week-end dernier, pour voir les gars de Beni Saf signer leur première victoire de la saison, de surcroît en déplacement. Cette première victoire de la saison a été réalisée à Alger contre le NA Hussein-Dey, une performance de taille pour le club de la wilaya d'Ain Temouchent contre un adversaire qui avait mieux démarré le championnat au prix de deux succès d'affilée. De quoi mettre les joueurs du CRBS en confiance, selon leur entraîneur Farouk Saifi : «Battre une bonne équipe du NAHD habituée à jouer les premiers rôles est très précieux sur le plan psychologique, surtout après avoir perdu nos deux matchs avec un écart de 3 et 4 points. Cette victoire va donc constituer une sorte de délice pour mes joueurs", s'est-il réjoui.

Conscients du danger qui les guette s'ils venaient d'enchaîner une troisième défaite, les joueurs de Beni Saf étaient bien déterminés à lancer enfin leur saison en se rendant dans la capitale avec la ferme intention de décrocher la victoire. "Mes protégés étaient bien concentrés et ont appliqué les consignes. Ils ont fait preuve d'un fort état d'esprit, surtout qu'ils étaient menés dans la majorité du temps de la partie avant de réagir à la fin du quatrième quart-temps", a encore précisé le coach du CRBS. Il s'agit pour lui aussi "d'une bonne victoire pour la suite du parcours", à commencer par la réception, lors de la prochaine journée l'équipe de Bordj Bou Arreridj, une aubaine pour signer un deuxième succès d'affilée, qui rapprochera le CRBS du peloton de tête composé du NB Staoueli, Rouiba CB, CSC Gué de Constantine et USM Blida, auteurs d'un carton plein en ce début d'exercice. Le coach du club se montre optimiste dans ce registre, estimant que le rendement des siens sera encore meilleur au fil des rencontres, qui serviront à consolider la cohésion entre les joueurs, vu que l'effectif a connu plusieurs changements cette saison.

R.S

MIGRANTS

L'accord Italie-Albanie inquiète le Conseil de l'Europe

L'ouverture prévue en Albanie de centres d'accueil des migrants sauvés en mer par l'Italie inquiète le Conseil de l'Europe, qui a dit lundi redouter des violations des droits des réfugiés. Rome et Tirana ont signé la semaine dernière un accord qui prévoit que l'Italie ouvre en Albanie, qui n'est pas membre de l'Union européenne, deux centres pour accueillir des migrants. Ces centres pourront accueillir jusqu'à 3.000 migrants à partir du printemps 2024, soit environ 39.000 par an, selon les prévisions du gouvernement italien de Giorgia Meloni. Mais pour la commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Dunja Mijatovic, ce "régime d'asile extraterritorial se caractérise par de nombreuses ambiguïtés légales". Il risque "d'aboutir à un traitement différent entre ceux dont les demandes d'asile seront examinées en Albanie et ceux pour qui cela se déroulera en Italie", a estimé Mme Mijatovic dans un communiqué. Ces mesures "augmentent le risque pour les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants de subir des violations des droits de l'Homme". L'Italie, confrontée à un afflux de migrants depuis janvier (145.000 contre 88.000 en 2022 sur la même période), a fait appel à la solidarité de ses partenaires européens, sans grand résultat jusqu'ici. En Italie, l'opposition au gouvernement de coalition entre l'extrême droite et la droite dirigé par Mme Meloni s'est élevée contre la signature de cet accord. L'accord a été conclu "en conformité avec les normes juridiques internationales régissant les droits des demandeurs d'asile", a assuré le ministre albanais de l'Intérieur, Taulant Balla. L'agence de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a appelé au "respect du droit international relatif aux réfugiés", tandis que la Commission européenne a indiqué avoir demandé des "informations détaillées" au gouvernement italien.

PORTUGAL

Des primaires socialistes avant les législatives anticipées

Un ancien ministre issu de l'aile gauche du Parti socialiste portugais (PS) a présenté lundi sa candidature à la succession du Premier ministre démissionnaire Antonio Costa, qui sera désigné par les militants mi-décembre pour les législatives du 10 mars. L'ex-ministre des Infrastructures Pedro Nuno Santos, contraint de démissionner en janvier en raison d'une polémique concernant la compagnie aérienne TAP, sera opposé à l'actuel ministre de l'Intérieur José Luis Carneiro, un représentant du courant centriste du PS qui avait lancé sa candidature samedi. Les militants du parti d'Antonio Costa, qui a également démissionné du poste de secrétaire-général du PS, éliront son successeur lors d'un vote direct les 15 et 16 décembre. "Ceux qui apprennent avec leurs erreurs sont prêts à les éviter et à mieux décider à l'avenir", a déclaré lundi soir Pedro Nuno Santos, en vantant son "anti-conformisme" et sa "combativité" sous les applaudissements de ses partisans rassemblés au siège du parti à Lisbonne. Cet homme politique de 46 ans a repris son siège de député après être tombé en disgrâce pour avoir autorisé la TAP Air Portugal à verser une indemnité de départ de 500.000 euros à une administratrice qui serait nommée quelques mois plus tard au poste de secrétaire d'Etat au Trésor. Ancien chef de file des jeunes socialistes, M. Santos avait été secrétaire d'Etat aux Affaires parlementaires du premier gouvernement d'Antonio Costa, jouant un rôle charnière auprès des partis de la gauche radicale qui ont permis aux socialistes d'arriver au pouvoir en novembre 2015. Son adversaire José Luis Carneiro, 52 ans, était lui aussi membre du premier exécutif d'Antonio Costa, au poste de secrétaire d'Etat aux Communautés portugaises à l'étranger.

BURKINA

70 morts, dont des enfants, dans des "tueries" début novembre



At moins 70 personnes, en majorité des enfants et des personnes âgées, sont mortes dans des "tueries" dont les auteurs demeurent "inconnus" dans le centre-nord du Burkina Faso début novembre, a annoncé lundi le procureur Simon Gnanou. Ces massacres, perpétrés le 5 novembre à Zaongo, ont fait 70 victimes, selon un bilan provisoire, "essentielle-

ment des enfants et des personnes âgées", indique le procureur dans un communiqué, ajoutant que "les auteurs des atrocités demeurent pour le moment inconnus". Le procureur précise que l'audition des "parents des victimes et des blessés permettra de préciser le nombre exact de morts". "Le massacre a eu lieu deux jours après des combats entre

des forces de sécurité et des terroristes. Zaongo était l'un des rares villages de la zone à n'avoir pas encore été vidé par les terroristes. Certains soupçonnaient les habitants de collaborer avec eux", a indiqué un ressortissant de la zone. Le procureur a expliqué s'être rendu sur les lieux le 11 novembre avec une équipe composée notamment d'un juge d'instruction

militaire, d'éléments de la Brigade spéciale des investigations anti-terroristes et de lutte contre la criminalité organisée ainsi que de gendarmes. Il a également salué les forces de défense et de sécurité qui ont "procédé à des déminages" sur le parcours dans cette zone où opèrent des groupes terroristes et repoussé "une attaque contre le convoi".

SOUDAN

L'ONU réclame accès humanitaire

Le responsable des opérations humanitaires de l'ONU a réclamé lundi un accès "sans entrave" de l'aide humanitaire au Soudan, notamment pour contenir une épidémie de choléra. Après près de sept mois de conflit entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide, presque 25 millions de personnes au Soudan ont désormais besoin d'aide humanitaire", a noté Martin Griffiths. Mais "l'accès est un grave problème. Depuis mi-avril, nous n'avons pu fournir une aide vitale qu'à 4,1 millions de per-

sonnes, moins d'un quart de ceux qui en ont besoin", a-t-il ajouté lors du premier "forum humanitaire sur le Soudan" auquel participaient notamment des représentants de l'armée et des FSR. Les parties au conflit se sont engagées la semaine dernière à l'issue de pourparlers en Arabie saoudite à améliorer l'accès humanitaire, chargeant l'ONU de mettre en place ce forum pour faciliter la mise en place de ces engagements. "Ce dont nous avons besoin est un accès sûr et sans entrave pour aider tous les gens dans le besoin", a insisté Martin Griffiths, décrivant "l'avalanche de souff-

rances" subie par la population. Le responsable de l'ONU a notamment plaidé pour l'accès des humanitaires à certaines zones touchées, en plus du conflit, par une épidémie de choléra, notamment Khartoum et le Kordofan-Sud, "avant que cela ne devienne incontrôlable". Il a également estimé que ce forum était capital pour permettre d'aider les populations les plus vulnérables dans la capitale, où un pont stratégique a été détruit samedi, ainsi qu'au Darfour et au Kordofan. D'intenses combats ont également eu lieu ces derniers jours au Darfour.

CAMEROUN

Un civil tué par Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord

Un civil a été tué lundi matin lors d'une attaque perpétrée par des éléments présumés du groupe terroriste Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, selon des sources locales. La victime, un agriculteur septuagénaire bien connu dans la localité, a été tuée à son domicile par des

membres de Boko Haram à Gouzoudou, dans la commune de Kolofata, à proximité de la frontière avec le Nigeria, ont indiqué les mêmes sources. Au cours de l'incursion, les assaillants ont emporté des engins rouliers, notamment des motos et des vélos, ainsi que des provisions, a af-

firmé un membre de comité de vigilance local. Depuis 2014, la région de l'Extrême-Nord du Cameroun est confrontée à des attentats-suicides et des attaques meurtrières perpétrés par le groupe terroriste Boko Haram, qui opère également dans les régions frontalières du Nigeria voisin.

AGRESSION SIONISTE CONTRE LA PALESTINE

Un grand nombre de disparus sont toujours sous les décombres

Le porte-parole de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient (UNRWA), Kazem Abu Khalaf, a indiqué hier que la situation à Ghaza était "très difficile" suite aux agressions sionistes continues, ajoutant que la bande de Ghaza avait besoin de tous types d'aides, notamment le carburant après la mise hors service de 25 hôpitaux.

Dans une déclaration à l'APS, Kazem Abu Khalaf a fait savoir que le nombre de victimes dans la bande de Ghaza avait dépassé les 11.000 martyrs et a fait 24.000 blessés, avec plus de 3.000 disparus, selon les données du ministère palestinien de la Santé. Il a rappelé que 70% des victimes étaient des enfants, des femmes et des personnes âgées. Encore que ce bilan reste loin d'être exhaustif. Il ne s'agit là que des chiffres approximatifs que les autorités peuvent rassembler dans les hôpitaux. Abu Khalaf a en outre rappelé que le bilan très lourd parmi les enfants pendant l'agression sioniste contre Ghaza a dépassé le nombre d'enfants morts dans les conflits à travers le monde depuis 2019. "La moyenne du bilan quotidien des victimes est de 125 enfants, 85 femmes et 20 personnes âgées". "Un grand nombre de disparus, dont des enfants, sont toujours sous les décombres et il est difficile de les retirer, faute d'engins et de moyens", a-t-il ajouté.

"A l'Agence, nous faisons face à l'incapacité de répondre aux besoins du grand nombre de personnes déplacées au niveau de nos 154 structures dans la bande de Ghaza, qui abritent environ 790 000 réfugiés".

"Soixante des installations de l'agence ont été endommagées suite aux bombardements directs et indirects, qui ont fait 60 morts et 588 blessés parmi les personnes déplacées vers les centres de l'UNRWA", a-t-il poursuivi rappelant qu'il y a des femmes enceintes au niveau des centres de l'agence et qui peuvent accoucher à tout moment". Il a ajouté "qu'un tiers de nos collègues morts dans la bande de Ghaza (102 personnes) ont été tués dans des zones censées être sûres et sécurisées", soulignant que la situation dans la bande de Ghaza est "très difficile" et qu'il y a un besoin urgent pour toutes sortes d'aides.

Il a rappelé qu'avant le début de l'agression, environ 500 camions chargés de divers types d'aides entraient quotidiennement dans la bande de Ghaza, alors qu'aujourd'hui nous n'avons même pas atteint le seuil de deux jours de camions.

Dans le même contexte, il a souligné que le carburant est ce dont Ghaza a le plus besoin aujourd'hui, et le manque a conduit à la mise hors service de 25 hôpitaux sur 35 pouvant accueillir des malades et des blessés.



179 MARTYRS ONT ÉTÉ ENTERRÉS DANS UNE FOSSE COMMUNE

Au moins 179 martyrs ont été enterrés hier dans une fosse commune creusée dans le complexe de l'hôpital al-Chifa, a annoncé son directeur, précisant que parmi eux figuraient sept bébés prématurés qui n'ont pu être sauvés faute d'électricité pour les maintenir en vie. "Nous avons été obligés de les enterrer dans une fosse commune", a affirmé le docteur Mohammed Abou Salmiya. "Il y a des corps qui jonchent les allées du complexe hospitalier, et les chambres frigorifiées des morgues ne sont plus alimentées" en électricité car aucune goutte de carburant n'est entré dans la bande de Ghaza depuis le début de l'agression sioniste le 7 octobre, a-t-il ajouté. Hier, une femme et un homme en soins intensifs sont tombés en martyrs, a rapporté le docteur Abou Salmiya, portant à 29 le nombre de patients en soins intensifs tombés en martyrs depuis la coupure de l'électricité à al-Chifa samedi.

LE GÉNÉRATEUR À L'HÔPITAL AL AMAL À KHAN YOUNES NE FONCTIONNE PLUS

Le seul générateur de l'hôpital Al-Amal, de la Société palestinienne du Croissant-Rouge, à Khan Younes, au sud de la bande de Ghaza, s'est arrêté lundi, menaçant la vie de 90 patients soignés à l'hôpital, dont 25 patients du service de rééducation médicale qui risquent désormais la mort à tout moment, en plus de 9 000 personnes déplacées se réfugiant au siège de l'association et à l'hôpital, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. L'hôpital s'appuie désormais sur un très petit générateur, pour alimenter en électricité uniquement la maternité, en plus d'éclairer le service des urgences, sachant que le carburant restant sera épuisé dans les 24 heures, a précisé la Société du Croissant-Rouge palestinien. Selon la même source, l'arrêt du générateur électrique a affecté le travail du siège de l'association et de l'hôpital Al-Amal, qui comprend la salle des opérations d'urgence de la bande de Ghaza.

CISJORDANIE OCCUPÉE

Cinq Palestiniens tombent en martyrs Tulkarem

Cinq Palestiniens sont tombés en martyrs sous les balles des forces de l'occupation sioniste dans le secteur de Tulkarem, dans le nord de la Cisjordanie occupée, a indiqué hier le directeur de l'hôpital local. Cinq Palestiniens, des hommes âgés de 21 à 29 ans, sont tombés en martyrs lors d'une agression de l'armée d'occupation sioniste contre la ville et le camp de Tulkarem, a indiqué Amin Khader, le directeur de l'hôpital Thabet. Jeudi, le ministère palestinien de la Santé a annoncé 14 martyrs en une journée à Jenine dans le raid sioniste le plus meurtrier dans ce territoire depuis au moins 2005, année où l'ONU a commencé à recenser les morts des incursions sionistes.

Depuis le début de l'agression sioniste contre Ghaza, 180 Palestiniens sont tombés en martyrs en Cisjordanie sous les balles de soldats ou de colons sionistes, selon le ministère palestinien de la Santé.

R.I

L'ONG HUMAN RIGHTS WATCH (HRW)

Appel la CPI à enquêter sur le bombardement des hôpitaux

L'ONG Human Rights Watch (HRW), a appelé la Cour pénale internationale (CPI) à enquêter sur le bombardement par l'entité sioniste des infrastructures hospitalières dans la bande de Ghaza, évoquant des "crimes de guerre". L'organisation a déclaré dans un rapport publié mardi et repris par l'agence de presse palestinienne Wafa que "les attaques répétées lancées par l'armée sioniste contre des installations, des équipements et des transports médicaux détruisent le système de santé à Ghaza et doivent faire l'objet d'une enquête comme crime de guerre", appelant l'entité sioniste à mettre fin "immédiatement" à ses attaques contre les hôpitaux.

"Les hôpitaux, les ambulances et les établissements de santé sont protégés par le droit international humanitaire", a-t-elle rappelé, soulignant que "l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a rapporté qu'au moins 521 personnes, dont 16 assistants médicaux, ont été tuées dans 137 attaques contre les dispensaires et autres salles de soins à Ghaza jusqu'à 12 novembre".

HRW a souligné dans son rapport que "ces attaques, ainsi que les décisions de l'entité sioniste de couper l'électricité et l'eau et d'empêcher l'accès humanitaire à Ghaza, entravent gravement l'accès aux soins de santé". Récemment, le Rapporteur spécial des Nations unies sur le logement, Blakrishnan Rajagopal, a indiqué que "le bombardement systématique par les forces d'occupation sionistes des logements et des infrastructures de base à Ghaza (...) constituent un crime de guerre et un crime contre l'humanité". "Le bombardement généralisé et systématique des logements et des infrastructures de base est strictement interdit par le droit international", a ajouté l'expert onusien, soulignant que "45 % du parc immobilier et infrastructurel à Ghaza est réduit en ruines au cours d'un mois de bombardements anarchiques".

Il a fait remarquer, dans le même sens, que les bâtiments, les hôpitaux, les ponts, les ambulances (...), ne sont pas et ne doivent pas être des cibles militaires".

R.I

AGRESSION SIONISTE

La Jordanie rejette tout plan ou scénario visant la réoccupation de Ghaza

Le roi de la Jordanie, Abdallah II, a déclaré que "tout scénario ou plan visant à réoccuper des parties de Ghaza ou construire des zones isolées est inacceptable et constitue une violation des droits palestiniens".

"Ghaza est une partie intégrante des Territoires palestiniens et toute velléité visant à la réoccuper est totalement inacceptable", a insisté le roi Abdallah, appelant à la fin de l'agression sioniste contre le peuple palestinien.

Il a souligné, dans le même contexte, que "le meurtre de civils et la démolition des installations vitales, à l'image des hôpitaux et des lieux de culte étaient inacceptables

et contraires aux lois et aux valeurs humaines", mettant en garde que "de tels agissements conduiront à une explosion des tensions dans la région".

Le roi Abdallah II, a rappelé que "l'origine de la crise était l'occupation et la privation des Palestiniens de leurs droits légitimes", soulignant que "la recherche de toute solution doit reposer sur la correction de cette injustice".

"Toute autre voie vouera à l'échec et de nouvelles séries de violence et de destruction ne feront que compliquer la solution", a-t-il, en outre, averti.

Les forces d'occupations sionistes poursuivaient, hier, leurs agressions contre les

Palestiniens à Ghaza et en Cisjordanie occupée.

Selon l'agence de presse palestinienne Wafa, six Palestiniens sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés lundi soir, après que les avions d'occupation sioniste ont bombardé une maison dans le centre de Jabalia, dans le nord de la bande de Ghaza. La même source a ajouté que "l'armée sioniste a pris d'assaut, dans la nuit de lundi à mardi, l'hôpital ophtalmologique Hugo Chavez, dans la ville de Turmus Ayya, au nord-est de Ramallah, soumettant le personnel médical à un interrogatoire".

R.I

TÉLÉ

VISION



TF1 New Amsterdam

21h10



Max et Helen s'installent à Londres. Le docteur Sharpe commence à travailler comme directeur médical au NHS Hampstead Hospital.

france-2 Les invisibles

21h10



Sur le bord d'un échangeur autoroutier, un chien aboie. À ses côtés, le corps d'une jeune femme. Sur place, l'équipe des Invisibles s'aperçoit que la victime respire encore.

C8 Mongeville

21h19



Clara, serveuse, est retrouvée morte dans la piscine de l'établissement de luxe où elle travaillait. L'hôtel accueillait le séminaire d'une entreprise de produits cosmétiques bio.

6ter King Kong

21h05



Le cinéaste Carl Denham engage la jeune actrice Ann Darrow pour son prochain film qui doit se dérouler à l'est de Sumatra.

STAR Trek : sans limites

C STAR

21h10



A bord de l'USS Enterprise, le capitaine Kirk s'ennuie. Il accepte une mission de secours d'un vaisseau échoué sur une planète inconnue.

Chérie 25

Un crime oublié

21h05



Après la mort de son frère, Marylou revient dans le chalet de son enfance. Dès les premiers instants, la jeune femme ressent l'atmosphère pesante qui l'avait poussée à quitter très tôt la maison familiale.

New York, section criminelle

TF1 SERIES FILMS

21h00



Goren fait équipe avec Lynn Bishop. Lors de leur première enquête en duo, ils doivent identifier un tueur en série.

McCartney et Ringo Starr ne pensaient pas que les Beatles auraient une telle longévité



Paul McCartney et Ringo Starr n'auraient jamais cru que les Beatles connaîtraient un tel parcours. Alors que la Terre entière a récemment eu le plaisir à retrouver la voix de John Lennon sur Now and Then, le titre inédit des quatre garçons dans le vent rendu possible par l'IA, les deux musiciens survivants ont toujours du mal à croire que leur musique soit restée si populaire.

« Quand on a commencé, on pensait qu'on en aurait peut-être pour dix ans, s'est souvenu Paul McCartney lors d'un entretien accordé au Sunday Times. C'était la durée de vie maximum pour un groupe de rock'n'roll. »

Quant à Ringo Starr, il se souvient très bien des plans B que ses acolytes et lui avaient prévus pour l'après-Beatles.

« Paul voulait écrire, moi j'allais ouvrir un salon de coiffure, et George aurait ouvert un garage », a assuré Ringo Starr, oubliant de préciser ce qu'avait prévu John Lennon, ou même s'il pensait à l'après. Mais comme chacun sait, le succès des Beatles n'a fait que s'amplifier jusqu'à leur séparation en 1970 et ne semble pas encore près de s'éteindre. D'ailleurs, une nouvelle édition de leur compilation Red and Blue vient de sortir dans les bacs, sur laquelle se trouve, entre autres ajouts, Now and Then.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité » Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 021737128 / 021737678 / 021749981
Fax : 021 73 95 59
E-mail: agence.regie@anep.com.dz,
programmation.regie@anep.com.dz.

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction
ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

GENEVA INTERNATIONAL FILM FESTIVAL 2023

Une comédie noire canadienne primée

Le Geneva International Film Festival (GIFF) a décerné le Reflet D'Or du meilleur long métrage à la comédie noire "Vampire humaniste cherche suicidaire consentant", de la réalisatrice canadienne Ariane Louis-Seize.

Dans ce premier long métrage, Ariane Louis-Seize raconte l'histoire de Sacha, une vampire humaniste, trop sensible pour tuer des gens. La compétition internationale de séries a récompensé la série belge "The Club" de Leander Verdievel et Zita Theunynck, qui narre avec subtilité et gaieté les joies et peines de couples confrontés à la PMA. Ce Reflet d'Or pour la meilleure série est aussi doté de 10'000 francs. La compétition d'expériences immersives a distingué "Eternal Walkers" du Sud-Coréen Hayoun Kwon. La série satirique norvégienne "The Architect" de Kerren Lumer-Klabbers et Nora

Landsrød décroche le Prix Future is sensible, également doté de 10'000 francs. Le Reflet D'Or de la meilleure série internationale et son prix de 10 300 €, jugé par trois membres du public, sont allés à la série belge The Club de Leander Verdievel et Zita Theunynck. La série détaille la joie et la douleur de trois couples qui se rencontrent dans les couloirs d'une clinique de fertilité. Cette année, le volet international de la compétition séries a vu les 10 séries. Le gagnant du volet du concours Expériences immersives de 10 300 €, jugé par trois professionnels de l'industrie créative, est revenu à Eternal Walkers de Hayoun



Kwon. Balisée comme un méandre à travers la tradition mythologique coréenne, l'expérience immersive s'inspire du tableau Les dix-neuf immortels taoïstes de Kim Hong-do, emmenant le casque VR dans un voyage pour mieux comprendre les exodes effectués par les gens d'aujourd'hui. Un autre volet, doté d'un prix en espèces de 10 300 €, choisi par un jury composé de trois personnalités internationales actives dans le domaine de

l'audiovisuel et des industries créatives : Nora Nahid Khan, Giovanna Fossati, Keith Stuart, est The Future is Sensible. Le GIFF, fondé en 1995, est le plus ancien festival à Genève consacré au cinéma et l'un des premiers au monde à avoir intégré la télévision dans ses programmes. Il propose chaque année pendant dix jours, des films, des séries, des installations interactives et des œuvres en réalité virtuelle.

R.C

"Terminator": Netflix dévoile un teaser de la série animée

Le célèbre film de James Cameron va donner lieu à une série animée, a déclaré la plateforme de streaming ce week-end. Annoncée il y a deux ans, la série animée Terminator, sobrement baptisée Terminator: The Anime Series a été dévoilée dans un court teaser mis en ligne ce week-end par Netflix. Selon le synopsis, l'histoire se déroulera en août 1997, soit quelques jours avant l'apocalypse lancée par l'IA Skynet, la menace au centre des films imaginés par James Cameron. Terminator: The Anime Series suivra les aventures d'une femme soldat envoyée dans le passé pour changer le destin de l'humanité. En 1997, elle doit protéger un scientifique qui travaille au lancement d'un nouveau système d'IA conçu pour rivaliser avec Skynet. Ce n'est pas l'unique projet Terminator en préparation. James Cameron a confié en mai dernier lors de la Dell Technologies World Conference qu'il venait de commencer l'écriture d'un nouveau film Terminator. Arnold Schwarzenegger a indiqué de son côté qu'il ne voulait plus travailler sur Terminator après l'échec du dernier film, Dark Fate. "La franchise n'est pas terminée, mais moi, j'en ai fini avec elle", a-t-il déclaré.

N.C

Denzel Washington va incarner Hannibal dans un film épique

Denzel Washington va incarner dans un film épique un grand conquérant et tacticien militaire de génie : le général Hannibal. Le film sera réalisé par Antoine Fuqua. Encore sans titre, ce film racontera une partie de la vie du général carthaginois Hannibal, né en 247 av. J-C et mort entre 183 et 181 av. J-C, célèbre pour ses victoires militaires et notamment sa tentative d'assiéger Rome avec son armée notamment composée d'éléphants de guerre. Le scénario de ce futur film est écrit par John Logan, qui a notamment collaboré aux scénarios de Gladiator, Le Dernier Samourai, Skyfall et Spectre, et écrit celui d'Aviator. Antoine Fuqua et Denzel Washington se connaissent bien, puisqu'ensemble ils ont déjà collaboré à cinq reprises. Une première fois pour l'inoubliable Training Day en 2001 - Oscar du Meilleur acteur pour Denzel Washington en 2002, en 2016 pour Les Sept Mercenaires, et pour les trois films de la saga Equalizer. Ce nouveau film marquera cependant une étape nouvelle pour eux, puisque ce sera un premier biopic et très vraisemblablement une production d'ampleur inédite dans leur collaboration. Le film devrait se concentrer sur les grandes batailles menées par Hannibal, dont celles de la deuxième guerre punique qui a opposé Rome et Carthage entre 218 et 202 av. J-C, et durant laquelle il a fait traverser à ses éléphants les Pyrénées et les Alpes pour se diriger vers Rome. Après Napoléon de Ridley Scott cette année et après Gladiator 2 du même réalisateur l'année prochaine, place sera donc faite au légendaire Hannibal pour un nouveau film épique!

N.C

Tunisie : Hommage au cinéaste-écrivain sénégalais Ousmane Sembène

L'œuvre intégrale du réalisateur et écrivain Sénégalais Ousmane Sembène (1923-2007), sera à l'honneur à la Cinémathèque Tunisienne. Un cycle de projections qui s'intitule "L'ainé du cinéma africain : Ousmane Sembène" est prévu du 17 novembre au 9 décembre prochain. Ce nouveau cycle prévoit la projection de 11 films dont « La Noire De... » (1966, 65') lauréat du Tanit d'or de la première édition des Journées Cinématographiques de Carthage (JCC) en 1966. Ce long-métrage sera projeté avec deux courts métrages, « Borom Sarret » (1963) et « Niaye » (1964). Les autres films au menu sont des longs métrages : « Le Mandat » (1968), Emitai (1971), « Xala

» (1974) adaptation de son roman éponyme paru en 1973, « Ceddo » (1977), « Camp de Thiaroye », un film coréalisé avec Thierno Faty Sow (1988), « Guelwaar » (1992), « Faat-Kiné » (2000) et « Moolaade » (2004). L'engagement de ce cinéaste dans la défense des causes de son pays et de tout le continent africain, s'est illustré dans des films qui ont décroché de nombreuses distinctions pour ne citer que « Camp de Thiaroye », qui a remporté le Grand Prix du Jury à la Mostra de Venise en 1988 et son tout dernier film, trois ans avant son décès en 2007, « Moolaadé », qui a reçu en 2004 le Prix « Un Certain Regard » au Festival de Cannes ainsi que le prix spé-

cial du jury au Festival international du film de Marrakech. Tout au long de sa carrière cinématographique et littéraire, Ousmane Sembène parti à l'âge de 84 ans, a publié plusieurs livres dont des romans et des nouvelles. « Le Docker Noir », paru en 1956 est son premier roman suivi de romans comme « Ô pays, mon beau peuple » (1957), « Les bouts de bois de Dieu » (1960), L'harmattan (1964), Xala (1973), Le dernier de l'Empire (1985) et Niiwan (1987). Il est également auteur d'un recueil de nouvelles, « Voltaïque » (1962), en plus d'une nouvelle parue en 1966, Le mandat précédé de Vehi Ciosane.

N.C

Prix littéraire: La romancière vietnamienne Thuân reçoit le National Translation Award 2023

Le National Translation Award 2023 pour une œuvre en prose a été remis à Chinatown, le roman de l'autrice vietnamienne Thuân, paru l'an dernier chez l'éditeur américain New Directions. Décerné annuellement par la American Literary Translators Association, le National Translation Award récompense depuis 1998 une œuvre et son traducteur, mettant ainsi en valeur une contribution exceptionnelle à la littérature anglophone

recréant magistralement en langue anglaise la force artistique d'un livre d'une qualité consommée. C'est la première fois qu'il est remis à une œuvre en provenance d'Asie du Sud-Est. Chinatown, le roman original de Thuân, a d'abord été publié au Vietnam en 2005. Traduit en français par Đoàn Cẩm Thi, il a ensuite été publié en 2009. En 2022, la traduction anglaise par Nguyễn An Lý a d'abord paru au Royaume-Uni chez Tilted Axis Press, puis aux Etats-Unis chez New

Directions. Elle a fait l'objet d'excellentes critiques, recevant notamment le soutien de l'écrivain américain Viet Than Nguyen, qui y a vu « un rêve fiévreux, une hallucination, une boucle temporelle et existentielle déployée magistralement par Thuân pour saisir les effets déboussolants et débilissants de la migration, du racisme, et d'un cœur brisé, entre la France et le Vietnam. » Thuân est une figure littéraire majeure au Vietnam, avec neuf romans publiés à ce

jour, dont sept traduits en français, mais aussi de nombreuses traductions d'auteurs français à son actif. En 2008, elle a été lauréate du Prix de l'Union des Écrivains, la plus haute distinction littéraire au Vietnam. Son roman Chinatown a également figuré dans les sélections des prix Republic of Consciousness et Warwick au Royaume-Uni. Elle est représentée pour l'ensemble de son œuvre par l'Agence Littéraire Astier-Pécher.

N.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

- I. Année de naissance de Johnny Hallyday.
- II. Multiple de 211.
- III. Le département de Marnes-la-Coquette, son dernier domicile. Le nombre d'albums qu'il a enregistrés en studio.
- IV. L'âge de son décès. Multiple de 11.
- V. Le nombre total de ses albums, incluant les "live".
- VI. Une année où il a frôlé la mort.

VERTICALEMENT

- 1. L'année où il reçoit la Légion d'Honneur.
- 2. Le nombre de films dans lesquels il a joué un rôle (hors apparitions).
- 3. Le nombre d'années de sa collaboration avec Philips, avec un nombre d'albums équivalent. Le nombre de disques d'or à son actif.
- 4. Le nombre total de concerts qu'il a donnés dans toute sa carrière.
- 5. L'année de son décès.
- 6. Le nombre de Victoires de la musique qu'il a obtenues, toutes catégories confondues. Le nombre total de titres qu'il a interprétés.

Grille muette N° 826

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Nous font dire amen !2 Guidait par la flèche.3 S'intéressent à leurs portugaises...4 Voyelles.- Voilier.5 Commune suisse.6 Une maison basque.- Font des opérations.7 Ota l'âme.- Etat d'âme.8 N'a plus de noeud.- Mousse.9 Domaine de rosignol.10 Agents de liaison.

Verticalement

- 1 Théorie de la génération spontanée.2 Arséniosulfures.3 Radical chinois.- Part qui part.4 Ville australienne.5 Du blé récolté mais pas semé !- A l'origine du monde ?6 Edicule.- En 17.7 Pas complètement à l'aile.- Opérateur booléen.8 Donne accès.- Fils trouvant ça délicat !9 Oeuvre d'une balance.10 Chalcogène.- Passées à la chaîne.

Mots croisés grille N° 826

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Apicomplexes.2 Met sur le pavé !3 Ville américaine.4 Homme de lettres, paradoxalement !- La grammaire coranique.5 Chargées.6 Nomenclature combinée.- Convertible.- Personne fut sauvé par son voile...7 Espèce de Forward.- Personnification de la vue.8 Etarquai.- Hélas, Hitler ne la prêtait pas souvent !9 Argentine du passé.- Commune du 74.10 Evénements récents.- Moine irlandais allongé par la sainteté normande !

Verticalement

- 1 Une prune !2 Produit chimique.3 Fumait des gauloises...- Son creux signa l'abolition de ses privilèges !4 Bonnes âmes.5 Philosophe grec.6 Un brin de lumière.- Chevales.7 Cité grecque.- Flèche japonaise.8 Célèbre jazzwoman (2 mots).9 Cardinaux.- Rivière berrichonne.10 Planches sur de l'or...

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

21 morts et 1374 blessés en une semaine

Vingt et une (21) personnes ont trouvé la mort et 1374 autres ont été blessées dans 1208 accidents de la circulation, enregistrés durant la période du 5 au 11 novembre à travers le pays, a indiqué hier un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Mila où deux (02) personnes sont décédées et 40 autres ont été blessées dans 30 accidents, précise la même source. Durant la même période, les équipes de secours de la Protection civile ont effectué 1450 interventions pour procéder à l'extinction de 1026 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (157 incendies), Blida (74) et Annaba (48). Les secours de la Protection civile ont également effectué 4669 interventions pour le sauvetage de 291 personnes en situation de danger et l'exécution de 3912 opérations diverses.

EQUITATION (CONCOURS NATIONAL)

Le grand prix deux étoiles de saut d'obstacles ce week-end à Oran

Le grand prix deux étoiles du concours national de saut d'obstacles aura lieu, vendredi et samedi prochains au centre hippique "Etrier Oranais" d'Es-Senia (Oran), avec la participation de plus de 150 cavaliers et cavalières d'une vingtaine de clubs du pays, dans les catégories cadets, juniors et seniors de 1er et 2e degrés et des chevaux de 4 ans et plus, a-t-on appris, hier, auprès des organisateurs. Dix épreuves sont au programme de cette manifestation hippique, organisée par le club hippique amateur "Etrier

Oranais" en collaboration avec la FEA. La première journée des compétitions, vendredi, verra le déroulement de quatre épreuves destinées aux cavaliers cadets, juniors et seniors titulaires du 1er degré, montant des chevaux âgés de 4 ans et plus avec des obstacles de 1,05 à 1,25 mètre.

Cette compétition équestre sera clôturée, samedi, avec les épreuves du grand prix réservées aux cavaliers cadets sur des obstacles de 1,15 mètre, les juniors sur des obstacles de 1,25 m sans chrono et les seniors deux étoiles enfourchant des chevaux âgés de 6 ans et plus avec des obstacles de 1,35 mètre avec chrono.

Ce rendez-vous sportif représente une occasion de rencontres entre les cavaliers d'élite et les autres des différentes catégories et devra également permettre d'élever le niveau des participants et de tester leurs montures.

LA NATION

Mercredi 15 Novembre 2023

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:46	12:45	16:02	17:43	18:59

Météo

Alger	☀️	22	Tizi Ouzou	☀️	22
Tiaret	☀️	21	Béjaïa	☀️	24
Constantine	☀️	20	Oran	☀️	23

UNICEF

Un enfant sur trois est exposé à une pénurie d'eau potentiellement mortelle

Un enfant sur trois dans le monde, soit 739 millions d'enfants, vit dans une zone exposée à des pénuries d'eau sévères ou très sévères, selon un rapport publié lundi par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). "Le double fardeau que représentent la diminution de la disponibilité de l'eau et l'inadéquation des services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement aggrave le problème et expose les enfants à des risques accrus", indique le rapport intitulé "Grandir en plein dérèglement climatique : Complément de l'Indice des risques climatiques

pour les enfants". "Les conséquences des changements climatiques sont dévastatrices pour les enfants", a alerté Catherine Russell, directrice générale de l'UNICEF. "Leur corps et leur esprit présentent une vulnérabilité sans égale à l'air pollué, à une mauvaise nutrition et à la chaleur extrême." "Non seulement les changements climatiques bouleversent leur monde, en asséchant les sources d'eau et en augmentant l'intensité et la fréquence de phénomènes météorologiques terrifiants, mais ils altèrent également leur bien-être, en affectant leur santé physique et mentale", a-t-elle expliqué. "Si les enfants exigent que des mesures soient prises, leurs besoins sont bien trop souvent relégués au second plan." Il décrit également la myriade d'autres facteurs exposant de plein fouet les enfants aux conséquences de la crise climatique, notamment les maladies, la pollution de l'air et les phénomènes météorologiques extrêmes tels que les inondations et les sécheresses.

GÉNOCIDE SIONISTE À GHAZA

80 personnalités appellent la CPI à intervenir

Pas moins de 80 personnalités politiques de 20 pays ont appelé la Cour pénale internationale (CPI) à intervenir pour mettre fin au génocide commis par l'entité sioniste dans la bande de Gaza. C'est ce qui ressort d'une lettre envoyée par des personnalités de 20 pays européens et latino-américains au procureur général de la Cour pénale internationale, Ahmed Khan. Les personnalités politiques ont également appelé à des poursuites contre des responsables sionistes.

Parmi les personnalités qui ont demandé la CPI figurent Jeremy Corbyn, député britannique et l'un des dirigeants historiques du Parti travailliste, et le secrétaire général du Parti travailliste belge, Peter Mertens. Depuis 39 jours, l'armée sioniste mène une guerre meurtrière contre Gaza, faisant 11.240 martyrs Palestiniens, dont 4.630 enfants et 3.130 femmes, ainsi que 29.000 blessés, selon des sources officielles palestiniennes lundi soir.

PROCLAMATION DE L'ETAT DE PALESTINE

Un 35^e anniversaire dans un contexte d'agression génocidaire



Les Palestiniens commémorent aujourd'hui le 35^e anniversaire de la proclamation de l'Etat de Palestine depuis Alger, dans un contexte d'agression génocidaire de l'occupant sioniste dans les territoires occupés, notamment dans la bande de Gaza, qui éloigne plus que jamais l'espoir d'une paix et d'une solution à deux Etats. Le 15 novembre 1988, au Palais des Nations à Alger, le défunt dirigeant Yasser Arafat a proclamé dans son célèbre discours devant le Conseil national de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), la création d'un Etat palestinien dont la capitale est "Al-Qods". "Au nom d'Allah et au nom du peuple arabe palestinien, je proclame l'établissement de l'Etat de Palestine sur notre terre palestinienne, avec pour capitale Al-Qods Al-Charif", avait lancé le leader historique Yasser Arafat. L'Algérie, qui continue à défendre la cause palestinienne pour le recouvrement des droits fondamen-

taux du peuple palestinien, a appelé à la tenue d'une Assemblée générale (AG) extraordinaire de l'ONU pour octroyer à la Palestine la qualité de membre à part entière de l'AG onusienne, au lieu d'Etat observateur non membre des Nations unies, un statut obtenu en décembre 2012. "J'insiste pour tenir une session pour octroyer à la Palestine le statut d'Etat membre de l'ONU", a plaidé le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la 78^e session de l'AG de l'ONU, exhortant le Conseil de sécurité à "promulguer une résolution, en vertu de laquelle il parrainera la solution à deux Etats qui fait le consensus au niveau international, et appellera à la fin des actes unilatéraux de l'autorité d'occupation, notamment les activités d'implantation de colonies dans les territoires palestiniens occupés". Néanmoins, 35 ans après la proclamation de la création de l'Etat de Palestine, la situation sur le terrain est au

point mort. Les Palestiniens demeurent sous occupation et continuent de faire face aux multiples crimes et agressions sionistes dans les territoires occupés. En riposte aux crimes de l'occupation sioniste, ses exactions à l'encontre du peuple palestinien et les assauts répétés contre la Mosquée d'Al-Aqsa, la résistance palestinienne a lancé le 7 octobre dernier à l'aube, à partir de Gaza, une opération baptisée "Déluges d'Al-Aqsa". Depuis, la bande de Gaza est le théâtre de violentes agressions sionistes sans précédent. Cette nouvelle agression intervient après la normalisation de certains pays arabes avec l'entité sioniste. Elle s'ajoute aux épisodes précédents gravés dans la mémoire du peuple palestinien, notamment la Déclaration funeste de Bal-four, le 2 novembre 1917, ayant conduit à la "Nakba" (catastrophe) en 1948, qui a vu des milliers de Palestiniens déplacés de force et dépossédés de leurs terres et biens.

ALGER

Un abattoir illégal pour volailles découvert à Saoula

Les éléments de la Gendarmerie nationale ont découvert un abattoir illégal pour volailles à Saoula (Alger), et procédé à l'arrestation de 3 individus, outre la saisie d'une quantité de viande de dinde impropre à la consommation, a indiqué hier un communiqué des services de la GN. "Agissant sur informations faisant état d'un abattoir illégal pour volailles (dinde) à Saoula, les éléments de la GN ont procédé à la perquisition des lieux dont le propriétaire ne disposait d'aucun document autorisant l'exercice de cette

activité", précise le communiqué. L'opération a permis l'arrestation de "trois individus et la saisie de 1.030 kg de viande de dinde, et deux réfrigérateurs en panne", ajoute la même source. Après avoir fait appel aux services vétérinaires, "il s'est avéré que la viande saisie n'était pas propre à la consommation". Après parachèvement des procédures légales en vigueur, le propriétaire de l'abattoir a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Boufarik, conclut le communiqué.

IRAN

Ecoles fermées et télétravail à cause de la pollution atmosphérique

Les écoliers et une partie des fonctionnaires de Téhéran ont été appelés à rester à la maison aujourd'hui en raison d'une forte pollution atmosphérique qui affecte aussi d'autres villes d'Iran. Le gouvernement "a décidé que les cours seraient virtuels mercredi (aujourd'hui) pour les écoles élémentaires et primaires de la province de Téhéran", a indiqué l'agence de presse Irna, en citant l'organisme chargé de surveiller la pollution. Il a également appelé "un tiers des employés des organismes" gouvernementaux à "faire du télétravail mercredi". La capitale, qui compte près de neuf millions d'habitants, est enveloppée depuis plusieurs jours dans un nuage grisâtre. Cette situation n'est pas exceptionnelle. Tous les ans entre novembre et

février, la pollution atmosphérique atteint des pics dans cette ville située à 1.400-1.800 mètres d'altitude, en raison du phénomène dit "d'inversion thermique": l'air froid en altitude empêche l'air chaud et pollué de se déloger. La pollution touche aussi d'autres grandes villes iraniennes, comme Mashhad (est), Ispahan (centre) et Ahvaz (sud-ouest). Les autorités ont ainsi fermé hier les écoles de trois villes de la province du Khouzestan, dont Ahvaz est la capitale, et d'Ispahan, selon Irna. L'Organisation météorologique iranienne a prévu que "l'accumulation de polluants" allait continuer à affecter Téhéran jusqu'à jeudi. Ces dernières années, les autorités iraniennes ont fermé à plusieurs reprises les écoles dans la capitale.